

Département des études et de la recherche

## Rapport du jury de recrutement des chargés d'études et de recherche (session 2022)

### Jury d'admissibilité

Le lundi 20 juin 2022 à 14h30, un jury composé de :

- Éric de CHASSEY, directeur général, INHA
- France NERLICH, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- Sophie DERROT, directrice adjointe du Département de la bibliothèque et de la documentation, INHA
- Raphaële MOUREN, membre du conseil scientifique, INHA (en visio)
- Isabel VALVERDE, membre du conseil scientifique, INHA (en visio)
- Claire BOSCH-TIESSE, conseillère scientifique, INHA
- Bruno BOERNER, professeur d'histoire de l'art du Moyen Âge à l'Université Rennes 2 (en visio)
- Olivier de CAZANOVE, professeur d'archéologie romaine à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
- Valérie MAVRIDORAKIS, professeure d'histoire de l'art contemporain à Sorbonne Université et chercheuse au Centre André Chastel
- Hélène ROUSTEAU-CHAMBON, professeure d'histoire de l'art moderne à l'Université de Nantes

s'est réuni pour examiner les dossiers de candidature aux six postes de chargés d'études et de recherche mis au concours au printemps 2022. La réunion s'est tenue en hybride sur site et par zoom. Pour rappel le concours est ouvert aux étudiants s'inscrivant en thèse (et donc encore en master 2 au moment du concours) ou en première année de thèse (maximum 18 mois après l'inscription en thèse). Les candidats doivent pouvoir attester d'une direction de thèse par une lettre du superviseur. L'inscription administrative peut quant à elle être effectuée selon le calendrier de chaque établissement. Les candidatures provenant d'autres disciplines que l'histoire de l'art sont admissibles dans la mesure où le sujet et la manière de l'aborder participent du champ et des méthodes de l'histoire de l'art. On observe que l'attestation fournie par les futurs superviseurs est comprise dans certains cas comme un document purement administratif, et dans d'autres comme des lettres de soutien. Cette disparité n'a cependant pas joué dans l'appréciation des dossiers par les membres du jury.

En 2022, 55 candidats ont déposé un dossier contre 57 en 2021 et 97 en 2020. Un dossier ne remplissant pas les critères d'éligibilité, ce sont finalement 54 dossiers qui ont été examinés, émanant de 40 candidates (74 %) et 14 candidats (26 %). 39 candidats étaient inscrits ou allaient s'inscrire

dans des universités en Ile de France (72 %) et 15 en région (28 %). 37 candidats venaient d'achever leur M2 (69 %) et 17 candidats étaient en première année de doctorat (31 %). La répartition des sujets s'avère assez inégale entre les périodes traditionnelles de l'histoire de l'art. Si l'on considère en effet les périodes antiques, médiévales, modernes et contemporaines dans leur acception universitaire, on peut dire que 4 sujets concernaient des périodes hautes allant de l'âge du Bronze à l'époque gallo-romaine, 6 sujets relevaient de la période médiévale, 6 de la période moderne, 26 de l'époque contemporaine (dont 6 sur le XIXe siècle). Mais ces périodisations ne suffisent pas à comprendre des projets de thèse qui concernent des problématiques transversales, des approches historiographiques ou des cultures pour lesquelles ces périodes n'ont guère de sens et qui s'avèrent diachroniques sur des segments souvent très longs. Ainsi, le jury a examiné deux sujets diachroniques, 5 sujets historiographiques portant sur l'histoire de l'archéologie et de l'histoire de l'art, 4 sujets portant sur des questions muséographiques.

Dans un premier temps, les modalités du jury ont été rappelées aux membres du jury, en particulier le fait que les directrices et directeurs de thèse ne pouvaient s'exprimer sur les dossiers de leurs candidats et candidates. Par ailleurs, les membres du jury ne pouvaient pas s'exprimer sur les dossiers relevant de leur université. Enfin, il a été rappelé qu'il s'agissait d'examiner les dossiers sur leur qualité scientifique et sur le caractère prometteur de la recherche. Comme le concours admet des candidatures de primo-entrant ayant juste terminé leur M2 et d'étudiantes et étudiants ayant déjà réalisé une année de thèse, il fallait donc les examiner avec cette donnée. Mais ce que le jury a d'emblée remarqué, c'est que la maturité des dossiers ne dépendait pas tellement des années d'inscription en thèse. Le jury a enfin constaté une très grande diversité de propositions avec un niveau plutôt bon mais avec des dossiers inégalement aboutis. Après un premier tour de table pour évoquer l'ensemble des dossiers et les notes attribuées par les membres du jury, il a été possible de réduire à 40 les dossiers discutés plus en profondeur.

Le président du jury a ensuite rappelé l'importance pour l'INHA de soutenir pleinement la recherche sur l'ensemble du territoire. Afin de compenser la plus faible proportion de dossiers émanant d'université de régions (assez constante néanmoins : 27 % en 2021, 28 % en 2022) et s'assurer de leur bonne représentation dans la sélection des admissibles, le jury a commencé son examen des dossiers par ces candidatures. Chaque dossier a été discuté par les membres du jury qui en a examiné l'originalité, la définition du corpus, la problématisation du sujet et la rigueur méthodologique. Le jury a aussi regardé de près la faisabilité de certaines recherches en fonction des compétences linguistiques, des formations préalables nécessaires ou de l'accessibilité des sources. Le jury a constaté dans beaucoup de dossiers un manque de problématisation et un goût affirmé pour l'accumulation de données sans réel questionnement. Au bout de trois heures d'examen, le jury a procédé à l'établissement d'une liste d'admissibles de **16** noms, publiée le même jour.

### **Jury d'admission**

Le 4 juillet 2022, le jury composé de

- Éric de CHASSEY, directeur général, INHA
- France NERLICH, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- Sophie DERROT, directrice adjointe du Département de la bibliothèque et de la documentation, INHA
- Raphaële MOUREN, membre du conseil scientifique, INHA
- Isabel VALVERDE, membre du conseil scientifique, INHA
- Claire BOSCH-TIESSE, conseillère scientifique, INHA
- Bruno BOERNER, professeur d'histoire de l'art du Moyen Âge à l'Université Rennes 2
- Olivier de CAZANOVE, professeur d'archéologie romaine à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
- Valérie MAVRIDORAKIS, professeure d'histoire de l'art contemporain à Sorbonne Université et chercheuse au Centre André Chastel
- Hélène ROUSTEAU-CHAMBON, professeure d'histoire de l'art moderne à l'Université de Nantes

S'est réuni en salle André Chastel (INHA) pour auditionner 14 candidats. En effet, une candidate admissible s'est désistée après avoir obtenu un contrat doctoral dans un autre établissement et un autre candidat admissible s'est retiré avant l'oral pour raison médicale. Chaque audition a duré 20 minutes, avec une présentation par les candidates et candidats n'excédant pas 10 minutes et 10 minutes d'échanges avec les membres du jury. Le jury a constaté une certaine homogénéité dans les présentations, compensée par la richesse des échanges qui ont permis de préciser les enjeux de la recherche, de cerner les freins ou problèmes, d'apprécier l'engagement intellectuel. Les trois membres de jury dirigeant des travaux d'admissibles n'ont pas assisté à l'audition de leurs candidats et ont été invités à quitter le jury pour la délibération finale. Cette délibération s'est faite de manière harmonieuse et relativement rapide pour désigner six lauréates et deux candidates en liste complémentaire.

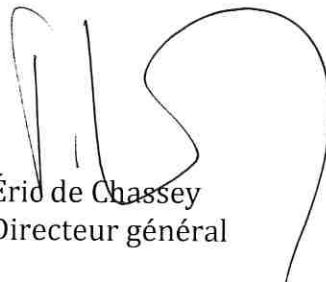
- **Aline BONTEMPS**, projet de thèse : « Connexions steppiques et centrasiatiques en Chine du sud-ouest de l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer (VIIIe-1er s. av. J.-C.) », université Paris 1 Panthéon Sorbonne, sous la direction de Corinne Debaine-Francfort (depuis novembre 2021)
- **Dina Dignaes EIKELAND**, projet de thèse : « Réception, enjeux et théorisation de l'art français en Scandinavie : les réseaux de l'art entre la France et les pays scandinaves durant l'entre-deux-guerres », Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, sous la direction de Dominique Poulot (inscription en 2022)

- **Apolline GAY**, projet de thèse : « Mères, filles, épouses et sœurs : représenter les personnages féminins de la Bible en Egypte byzantine (IVe-VIe siècle) », Ecole pratique des hautes études, sous la co-direction de Ionna Rapti et Alain Delattre (inscription en 2022)
- **Clémence PIQUET DELABROUSSE**, projet de thèse : « Splendeurs siciliennes : une approche patrimoniale des objets mobiliers de luxe dans les cours siciliennes du VIIIe au XIIIe siècle », Université d'Orléans et Université de Tours, sous la direction de Anna Caiozzo et Bruno Laurieux (inscription en 2022)
- **Gaëlle PRODHON**, projet de thèse : « Circulations et transferts photographiques entre l'Algérie, la France et la RDA entre 1960 et 1989 : iconographies, cultures visuelles et esthétiques au croisement des idéologies », Université Paris Nanterre, sous la direction de Rémi Labrusse et Mathilde Arnoux (depuis octobre 2021)
- **Raphaëlle RANNOU**, projet de thèse : « Voyageuses, archéologues, conservatrices. Rôle, professionnalisation et représentation des femmes orientalistes en Europe XIXe - XXe siècle », Université François Rabelais de Tours et Ecole du Louvre sous la direction de Julie Verlaine et Ariane Thomas (inscription en 2022)

Liste complémentaire :

- **Lola MIRTI**, projet de thèse : « La formation artistique en Éthiopie : de la circulation de peintres éthiopiens en Europe jusqu'à l'installation d'une école des Beaux-Arts à Addis-Abeba (1889-1974) », Ecole des hautes études en sciences sociales, sous la co-direction de Claire Bosc-Tiessé et Pierre Guidi (depuis octobre 2021)
- **Cindy DEBIERRE**, projet de thèse : « Vers une architecture parlante : l'architecture des édifices publics dans les capitales des provinces conquises du Nord-Est du Royaume (1648-1815) », Université de Nantes sous la direction d'Hélène Rousteau Chambon (inscription en 2022)

Fait à Paris, le 4 juillet 2022



Éric de Chassey  
Directeur général

Mise à jour du 7 juillet 2022 : A la suite du désistement de Mme Apolline Gay, Mme Lola Mirti, première sur liste complémentaire, intègre la liste principale des six postes de chargés d'études et de recherche.